A.P.O INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 132 000 euros
Siège social : 4 rue des Hollandais, résidence Nérée, appt B71
33300 BORDEAUX
982 925 224 RCS BORDEAUX

PROCES VERBAL DES DESICIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 1ER OCTOBRE 2026

Christophe SOK, associé unique de la société, détenteur de 13 200 actions, prend les décisions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de modifier le siège social de la société. A compter de ce jour, le siège social est situé : 11 rue Madame d'Epinay, 33140 VILLENAVE D'ORNON.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide de modifier en conséquence l'article 4 des statuts :

Article 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à VILLENAVE D'ORNON (33140), 11 rue Madame d'Epinay.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Christophe SOK

Signé par Christophe SOK
Le 1 oct. 2026

Signed with Universign
doc_nQOb
tx_YL7a3yx2XB5L